1937 : Service de cars.

Dès 1937 avec l'arrêt de l'exploitation de la ligne le car remplace le tram contre l'avis de tous les habitants de la vallée qui protestent à l'aide de pétitions.

Le premier autobus du Garage Tardieu de Bellegarde a roulé sous la protection de la Maréchaussée mobilisée, en tenue de campagne. Preuve qu'on n'avait pas en haut lieu la conscience bien tranquille.

Beaucoup de personnes protestent contre le fait que le petit car qui passe trois fois par semaine, est toujours complet en arrivant à Montanges et ne nous est, par conséquent, d'aucune utilité. Il faudrait faire réserver quelques places pour Montanges. Malheureusement Mr Fioretti, qui a pris la suite de Tardieu n'étant pas concessionnaire de la ligne et assurant le service à titre privé, il n'est pas possible de lui imposer une clause de cette nature. En tout cas le nécessaire a été fait depuis longtemps pour obtenir le rétablissement du service normal. Une décision favorable a été prise et les Ponts et Chaussées sont chargés de mettre la question au point.

Mai 1940.

C'est en pleine guerre que, sous les ordres d'un contremaître italien, on arrache la voie du Tramway. Ceci est la conséquence de la décision du Conseil Général de l'Ain ; décision prise sans connaissance de cause approfondie après le vote des municipalités concernées et l'opposition unanime des habitants de la vallée de la Valserine.

Un habitant de Champfromier signale :
« La commune de Champfromier avait voté en 1908 la somme de 160 000 francs avec la cession de terrains communaux nécessaires au tracé de la ligne. Pour faire honneur à cet emprunt, il a fallu emprunter 60 000 francs au Crédit Foncier.
Pour se rendre compte de l'importance de cette somme il suffit de rappeler qu'à cette époque on dînait très bien à l'Hôtel de France à Bellegarde tenu par Mr Allion pour 1,75 franc ; qu'on payait les œufs 0,50 franc la douzaine, le beurre 2,50 francs le kilo, la viande environ 1 franc le kilo et enfin 30 francs la feuillette de vin de 110 litres. Il a été voté ensuite par le maire Jules Nicollet une autre subvention de 60 000 francs et une motion demandant le prolongement de la ligne jusqu'à Lelex et Mijoux. »

Photos des cars : Michel Blanc.